

Mgr Moutel clôture le synode diocésain

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 12 juin 2017



Le dimanche de Pentecôte, le diocèse de Saint-Brieuc a clôturé le synode lancé en décembre 2015. A cette occasion, les équipes synodales et les paroissiens du diocèse s'étaient rassemblés pour évoquer les enjeux de l'avenir de l'Église. Témoignage de

Monseigneur **Denis Moutel**, évêque du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier.

« Le jour de la Pentecôte, dimanche 4 juin 2017, nous avons eu la joie de célébrer à Saint-Brieuc la clôture de notre synode diocésain. La joie était communicative tout au long de la journée. Aux 5 000 personnes présentes et à tous ceux qui se sont unis, cet événement a donné « un souffle nouveau » (le nom du rassemblement), un bel élan pour l'étape qui s'ouvre maintenant : la réception du synode. Ce n'est pas le moins important !

Pourquoi un synode ?

Revenons au commencement de l'aventure. Pour un nouvel évêque, dans l'exercice de son ministère épiscopal, il y a un temps de découverte du diocèse, avec de très nombreuses prises de contacts puis des rencontres plus longues comme les visites pastorales. Au cours de ces visites, les attentes se faisaient plus fortes, parfois avec un brin d'angoisse : « *Qu'allons-nous devenir si le prêtre ne vient plus chez nous comme avant ?* » ; ou bien avec une confiance plutôt heureuse : « *Nous avons besoin de perspectives pour l'annonce de l'Évangile dans un monde qui change.* »

Le cadre du synode diocésain tel qu'il est donné dans le code de droit canonique de 1983 donne des règles qui permettent de garantir une réelle participation du peuple de Dieu : élections, tenue des assemblées synodales, votes, propositions remises à l'évêque, décisions avec leur mise en œuvre. Cela donne finalement beaucoup de liberté et de créativité. Un conseil du synode et un bureau ont été constitués autour de Madame Régine Chardonnet, secrétaire générale. C'est peu dire qu'ils ont accompli un immense travail !

Le synode est une expérience d'Église très dense qui fut ponctuée par plusieurs événements entre mars 2015 et juin 2017 : annonce de la célébration d'un synode, célébration d'ouverture, constitution d'équipes synodales, élection des délégués au synode, tenue de trois assemblées et votes de 36 propositions, célébration de clôture et d'envoi, avec la promulgation des lois synodales.

La joie du synode

Très vite, avec les équipes synodales, nous avons eu de belles surprises. Après quelques interrogations sur la manière d'appeler, voire d'organiser la constitution d'équipes, les inscriptions sont arrivées en nombre, jusqu'à 1 000 groupes recensés à ce jour. Il y a eu des initiatives missionnaires inattendues : auprès de personnes en grande précarité, dans des groupes professionnels, avec des personnes moins croyantes mais désireuses de « donner leur avis » à l'Église. Tout au long du synode, ces équipes se sont rencontrées, portées par un « carnet de route » simple mais beau. 12.000 pages de propositions ont été recueillies et lues par le secrétariat du synode pour former une première synthèse et nourrir les travaux de l'assemblée synodale.

Le travail des assemblées a été également très impressionnant. Il y a dans un synode une volonté très forte d'écouter les autres, d'accueillir des expériences différentes et d'accepter les désaccords pour choisir ensuite ce qui semble le plus juste. Le temps des votes est grave et engageant. Peu de gens savent que, dans l'Église aussi, 300 personnes votent pour adopter les décisions qui sont ensuite promulguées comme des lois synodales.

Elles sont regroupées et introduites dans les « Actes du synode » édités à 25.000 exemplaires. La préparation de ce document m'a demandé un travail assez intense mais il a représenté surtout un moment spirituel très fort de mon engagement de pasteur, avec le presbyterium, avec et pour les fidèles du diocèse.

Il n'est pas possible d'en donner ici de larges échos. Je peux nommer simplement les quatre parties :

1. Porter l'espérance chrétienne dans ce monde que Dieu aime,
2. Aller à la source,
3. Former des communautés missionnaires,
4. Servir les personnes.

J'ai eu souvent l'occasion de rendre grâce à Dieu pour l'œuvre qu'il poursuit en son Église et pour la confiance qu'il nous fait. L'écoute du Peuple de Dieu, l'accueil de l'Esprit Saint, le discernement de bons outils par le conseil du synode, la prière prononcée à bien des reprises, notamment dans les communautés religieuses du diocèse, tout cela me conduit à l'étonnement, à la surprise, à la louange.

C'est avec tout cela que j'ai reçu les paroles du pape François :

« Une Église synodale est une Église de l'écoute, avec la conscience qu'écouter est plus qu'entendre. C'est une écoute réciproque dans laquelle chacun a quelque chose à apprendre. » ? (PAPE FRANÇOIS « Discours à l'occasion de la commémoration du 50^{ème} anniversaire de l'institution du Synode des évêques », Rome, 17 octobre 2015). »